

Guide des études

Diplôme de Spécialisation Professionnelle Assistant Designer Graphique Multimédia

2024-2025

FCU COTE D'OPALE – SITE DE CALAIS

Rue Ferdinand Buisson - BP 653
62228 calais cedex
03 21 46 55 20

Introduction

Le DSP Assistant Designer Graphique Multimédia est un diplôme de spécialité professionnel de niveau Bac + 1 délivré par l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO).

Ce diplôme vise à acquérir les outils informatiques et graphiques nécessaires pour mettre en œuvre et coordonner la réalisation d'une communication audio-visuelle combinant image, texte, son et vidéo et intègre les nouveautés en matière de création de site web.

Organisation du diplôme

Equipe pédagogique

Président du jury : Emilie Poisson.

emilie.poisson@univ-littoral.fr

Direction des études : Vincent Vanneste

vincent.vanneste@univ-littoral.fr

Ingénieure de formation : Sophie Deléglise

sophie.deleglise@univ-littoral.fr

Enseignants et enseignants-chercheurs

Ingénieurs de formation

Intervenants professionnels

Assistante pédagogique

Laurianne Kelle

03 21 46 55 28

laurianne.kelle@univ-littoral.fr

Modalités pédagogiques

La formation se déroule sur 1 an. Les enseignements sont organisés en Unités d'Enseignements (UE). Une UE comprend plusieurs modules

Dates

Du 9 septembre 2024 au 30 juin 2025

Validation

Jury

Le jury, composé des membres du jury, délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue des 2 semestres. Il se prononce sur l'acquisition des UE, sur la validation des semestres et sur la validation de l'année, donc du diplôme, en appliquant, le cas échéant, les règles de compensation.

Pour valider un semestre, l'étudiant doit obtenir 10/20 sur l'ensemble des UEs obtenues pour chaque matière du semestre concerné.

Les unités d'enseignements validées sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Compensation

Le diplôme s'obtient, soit par acquisition de chaque UE constitutive du parcours de formation, soit par application des modalités de compensation entre UE ;

La compensation est possible aux différents niveaux suivants :

- ✓ Au sein de l'UE
- ✓ Au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre
- ✓ Au sein de l'année universitaire, entre les différents semestres.

Un étudiant n'ayant pas au moins obtenu une note dans une matière ne pourra obtenir cette matière par compensation.

Le candidat se présentera aux épreuves de 2ème session dans les matières où il a obtenu une note inférieure à 10/20, ou dans les matières où il n'a pas composé à la première session (sur justificatif de l'absence, à présenter dans les 5 jours ouvrables qui suivent l'examen).

Pour valider le DSP ADGM, l'étudiant doit obtenir la moyenne à l'année du diplôme.

Le calcul de la mention se fait sur la moyenne des 2 semestres, chaque UE ayant un coefficient proportionnel à son volume horaire.

Attribution de la mention Assez Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20

Attribution de la mention Très Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Dispositions particulières :

Sportifs de haut niveau (SHN) :

Le SUAPS atteste du statut de Sportif de Haut Niveau et diffuse la liste des étudiants SHN dans les différents départements et composantes.

Les étudiants SHN qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent justifier leur demande et donner le calendrier des compétitions. Les changements de calendrier doivent être signalés au moins 15 jours avant auprès du secrétariat de la formation.

Handicap :

Les besoins et les aménagements nécessaires aux personnes en situation de handicap sont évalués par le médecin et les infirmières en lien avec la commission handicap de l'ULCO. Il est indispensable de rencontrer l'infirmière dès la rentrée en formation.

Contrôle continu

Les modalités de contrôle dans les différents modules sont celles du contrôle continu. Le nombre d'épreuves, le type des épreuves, les dates, la durée, le coefficient des différentes épreuves sont variables d'un module à l'autre.

Points bonus

Le jury a la possibilité d'accorder des « points de jury » à des étudiants s'étant investis dans des activités sportives, culturelles, caritatives, associatives

Prise en compte du sport, des langues et toute autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO prise en option par l'étudiant, et d'autres types d'investissements en relation avec les études (ateliers d'expression artistique, stage facultatif, évaluation des Emplois Apprentis Professeurs...) en plus du programme normal, pour un bonus fixé à 3% du total maximum des points.

Important :

Si plusieurs activités à points bonus sont suivies par un étudiant pendant un semestre donné, les points bonus se cumulent (le cumul ne pouvant dépasser les 3% prévus)

Au maximum, l'étudiant pourra obtenir 0,6 points de bonus à l'année

Le BONUS de l'année est égal à : (BONUS semestre 1+ BONUS semestre 2)/2

Le jury prend en compte le bonus au semestre dans le respect du total des points de bonus autorisé à l'année (0,6 points).

Note obtenue en activité Bonus au semestre	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Nombre de points ajoutés à la moyenne du semestre / 20	0	0,06	0,12	0,18	0,24	0,3	0,36	0,42	0,48	0,54	0,6

Absence

Toute absence à un contrôle entraîne la note de zéro.

L'étudiant absent à un contrôle (absence non justifiée) pourra être considéré comme défaillant : l'UE ne sera pas validée.

La présence aux cours est obligatoire. Au bout de 3 absences non justifiées, l'étudiant pourra être considéré comme démissionnaire.

Période en entreprise

La période en entreprise est obligatoire, elle se concrétise soit par un contrat d'alternance, soit par un stage suivant votre statut.

Durée et convention

La période maximum en entreprise est de 420h sous convention pour un stage et d'un an pour un contrat d'alternance.

Objectifs de la période en entreprise

Expérimentation des compétences acquises en centre.

Mise en pratique du métier en situation professionnelle.

Suivi

Le stage/alternance est suivi et encadré par le tuteur de l'université en liaison avec le tuteur entreprise.

Le rôle du tuteur est de conseiller le stagiaire/apprenti. Il assurera également le lien avec le responsable de la formation et guidera le stagiaire/apprenti dans la réalisation de son mémoire de fin de formation.

Evaluation

Une évaluation tripartite associant le tuteur entreprise, le tuteur universitaire et le directeur des études permettra d'évaluer l'étudiant dans l'analyse de sa situation de travail autour d'un rapport professionnel et d'une soutenance suivie de questions.

Pédagogie

La formation laisse une large part aux formes de pédagogie innovantes, notamment à la pédagogie par projet qui est présente dans chaque UE.

Les étudiants sont connectés à la plateforme de travail collaboratif « Moodle », où ils trouvent un groupe généraliste de la formation contenant divers documents (guide des études, livret étudiant, guide à la rédaction du dossier de stage...)

Ce site est visible de chaque lieu connecté à Internet, pas seulement au centre de formation.

Accompagnement

De plus, la formation s'inscrit dans le dispositif « Projet Personnel et Professionnel », mis en place par l'ULCO pour le suivi des compétences de l'étudiant.

Validation complémentaire

Les étudiants qui candidatent au Deust WMI (Webmaster et Métiers de l'Internet) après la formation peuvent obtenir une équivalence de certains modules selon les compétences acquises après entretien individuel avec le directeur des études. Les candidatures sont identiques aux étudiants-lycéens des autres établissements ou de l'ULCO.

Contenu des enseignements

Durée

600 h de formation en centre

Semestre 1

UE			MODULE	NBRE HEURES FORMATION
UE 1 Ouverture	7	5	Graphisme 1	48
		2	Culture artistique 1	24
UE 2 Outils numériques	6	3	Conception de Pages Web	32
		3	Bureautique	36
UE 3 EEO	2	2	Expression écrite et orale	30
UE 4 Anglais	2	2	Anglais professionnel	30
UE 5 Economie et gestion	2	2	Economie d'entreprise	29
UE 6 Informatique graphique	9	5	Graphisme 2	48
		4	Projet 1	48
UE 7 PPP	2	2	PPP	29
Totaux semestre	30			354

Semestre 2

UE			MODULE	NBRE HEURES FORMATION
UE 8 Présentation et gestion de contenus	6	2	UI/UX	20
		4	CMS	32
UE 9 Conception graphique	8	3	PAO	32
		3	Photo	40
		2	Règles de mise en page	20
UE 10 Audio visuel	5	2	Conception numérique	24
		3	Réalisation numérique	40
UE 11 Réalisation et diffusion	4	2	Culture artistique 2	24
		2	Projet 2	10
UE 12 Expérience professionnelle	7	7	Entreprise	4
Totaux semestre	30			246
Totaux année	60			600

Description complète des UE

Semestre 1 - UE1 Ouverture - 7 ECTS

Module Culture artistique – 24 h - 2 ECTS

Intervenant : Stephen Touron

Modalités de contrôle : Examens

Culture, Art et Création : définitions et démystification

- Le goût des autres ou comment se créer son propre champ référentiel
- Créer un univers et imposer ses parti-pris
- Séduire et argumenter

Module Graphisme 1 – 48 h - 5 ECTS

Intervenant : Guillaume Caffier

Modalités de contrôle : examens sur machine

- Apprentissage d'un logiciel de retouche d'images (menu, outils, palette)
- Réorganisation de l'espace de travail
- Taille des images et résolution
- Taille de la zone de travail
- Les outils de sélection
- Les calques
- Les réglages de l'image
- Le texte
- La plume
- Les filtres
- Enregistrement

Semestre 1 - UE2 Outils numériques – 6 ECTS

Module Bureautique - 36h - 3 ECTS

Intervenant : Anicet Stopin et Line Péron

Modalités de contrôle : Examens sur machine

- Approche des mathématiques sous Excel pour la réalisation de documents professionnels.
- Présentation d'un outil de design graphique

Module Conception Web – 32 h - 3 ECTS

Intervenant : Vincent Vanneste

Modalités de contrôle : Examens sur machine

Généralités Internet : historique, le réseau, les services

HTML

- Comprendre les principes de base d'une page HTML
- Les différents types d'éditeurs de code
- Le rendu dans les différents navigateurs
- Attributs : d'identifications, universels, événementiels
- Balises : d'informations, de contenus et de structures

CSS

- Comprendre le rôle du langage CSS
- Intégration du CSS dans les pages HTML
- Ecriture d'une règle CSS
- Sélecteurs : les types, l'arborescence, les priorités, les pseudos
- Propriétés : les mesures, les couleurs, les formes, les dispositions

Semestre 1 - UE3 Expression Ecrite et Orale – 2 ECTS

Module EEO - 30h - 2 ECTS

Intervenant : Dominique Judek

Modalités de contrôle : Examens écrits

Remise à niveau des règles d'orthographe et de grammaire

Semestre 1 - UE4 Anglais – 2 ECTS

Module anglais professionnel- 30h - 2 ECTS

Intervant : Kara Wilson

Modalités de contrôle : Examens

Anglais professionnel

Semestre 1 - UE5 Economie et Gestion – 2 ECTS

Module Economie entreprise - 29h - 2 ECTS

Intervenants : CEL-ULCO

Modalités de contrôle : 1 oral + 1 note examen

Création d'une entreprise fictive

Semestre 1 - UE6 Informatique graphique – 9 ECTS

Module graphisme 2 - 48 h - 5 ECTS

Intervenant : Sébastien Curveiller

Modalités de contrôle : Examens sur machine

- Apprentissage d'un logiciel de dessin vectoriel (menu, outils, palette)
 - La plume
 - Différentes formes
 - Couleurs
 - Mise en page et texte
- Utilisation avancée

Module Projet 1 - 48 h - 4 ECTS

Intervenants : Adeline Declercq

Modalités de contrôle : Elaboration d'un projet

- De l'idée au projet
- Les objectifs
- Les ressources
- Les contraintes
- La planification
- Les outils
- Les rôles (chef de projet/participants/partenaires)

Semestre 1 - UE7 Projet Personnel et Professionnel – 2 ECTS

Module PPP – 22h

Intervenant : Sébastien Boulou et Sophie Deléglise

Modalités de contrôle : Fiches, CV.

- Réalisation d'un bilan personnel sur le projet professionnel
- Rencontre avec des professionnels
- Aide à la recherche du stage en entreprise

Module PPP – 7h

Intervenant : Stéphane Watré

Modalités de contrôle : Examen sur machine

- Présentation de l'IA, ses avantages et inconvénients

Semestre 2 - UE8 Présentation et gestion de contenus – 6 ECTS

Module CMS – 32 h - 4 ECTS

Intervenant : Vincent Vanneste

Modalités de contrôle : examen sur machine

- Principes de fonctionnements
- Etude des différents acteurs du marché
- Installation d'un CMS et réalisation d'un site exemple
- Création de rubriques
- Création de contenus
- Ajout de fonctionnalités
- Tâches courantes de l'administration d'un site
- Modification du design
- Introduction au SEO

Module UI/UX – 20 h - 2 ECTS

Intervenant : Sylvain Duwicquet

Modalités de contrôle : examen sur machine

Présentation des différents choix UI/UX

Semestre 2 - UE9 Conception graphique – 8 ECTS

Module PAO – 32 h - 3 ECTS

Intervenant : Elodie Mauffet

Modalités de contrôle : 1 examen sur machine + 1 TP

- Présentation de l'espace de travail (menu, outils, palette)
- Repères (marges, colonnes, repère de règles, fond perdu, ligne-bloc)
- Importation des éléments de la publication (images, dessins, texte)
- Texte
- Tableaux
- Plume
- Gabarit
- Les couleurs
- Les formes

Module Photo – 40 h - 3 ECTS

Intervenant : Philippe Turpin

Modalités de contrôle : Examens sur machine

- Fonctionnement de l'appareil, le capteur, la prise de vue, l'objectif, les formats de fichiers, l'histogramme, les cartes mémoires.
- Notions théoriques : appareils, exposition, vitesse, sensibilité
- La netteté et la mise au point
- Notions de cadrage
- Analyse d'image
- Acheter des photos
- Les défauts des images : vignetage, alignement, déformation, reflet, ...
- Notions de balance des blancs
- Travail de studio : visites, prises de vues
- Workflow
- Les domaines d'application : nature morte, mariage, portrait, ...
- Réglementation

Règles de mise en page – 20 h - 2 ECTS

Intervenante : Elodie Mauffet

Modalités de contrôle : 1 TP

- Création d'une charte hertotypo et d'une charte graphique
- Règles d'abréviation
- Structure du document
- Création du document
- Eléments de la page

Semestre 2 - UE10 Audio visuel – 5 ECTS

Module Conception numérique – 24 h - 2 ECTS

Intervenant : Kelly O'Neill

Modalités de contrôle :

- Comprendre et analyser la relation son/image d'un film ou d'une vidéo
- Être capable d'effectuer des opérations de base sur des sons échantillonnés
- Être capable d'analyser les caractéristiques d'un son
- Être capable de créer quelques sons simples
- Être capable d'améliorer la qualité technique ou esthétique d'un son
- Être capable de réaliser une illustration audio

Module Réalisation numérique - 40 h - 3 ECTS

Intervenant : Kelly O'Neill

Modalités de contrôle :

- Utilisation des logiciels de montage Vidéo et élaboration d'un film

Semestre 2 - UE11 Réalisation et diffusion– 4 ECTS

Module Projet 2 – 10 h - 2 ECTS

Intervenant : Adeline Declercq

Modalités de contrôle : présentation orale du projet

- L'évaluation du projet
- Les ajustements
- La mise en œuvre
- Le bilan

Module Culture artistique 2- 24 h - 2 ECTS

Intervenant : Stephen Tournon

Modalités de contrôle :

Culture, Art et Création :

Entretenir et enrichir sa culture artistique, et générale...

Semestre 2 - UE 12 Expérience professionnelle – 7 ECTS

Module Période en entreprise – 7 ECTS

Modalités de contrôle : évaluation tripartite

- Rédaction d'un dossier de stage
- Soutenance